

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 25 Septembre 2024

La Métropole de Lyon renouvelle sa politique de prévention spécialisée pour soutenir la jeunesse et les quartiers prioritaires

Le 30 septembre, la Métropole de Lyon adoptera une nouvelle stratégie pour rénover l'action de la prévention spécialisée sur l'ensemble du territoire. Cette refonte, fruit d'un travail partenarial, vise à accentuer l'accompagnement vers les 10-15 ans et à prioriser les efforts sur les quartiers les plus fragiles, afin de mieux répondre aux besoins de la jeunesse et des familles. À travers cette réforme, la Métropole de Lyon renforce son action auprès de la jeunesse et des familles, avec l'ambition de favoriser des parcours d'émancipation et d'insertion sociale durables.



Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

« En abaissant l'âge d'intervention dès 10 ans et en renforçant notre présence dans les quartiers prioritaires, nous voulons agir tôt et efficacement pour accompagner les jeunes des quartiers populaires et ainsi lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Cette réforme s'inscrit dans la continuité de nos politiques sociales, avec un objectif clair : permettre à chaque jeune de se construire un avenir digne et serein. »

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : UNE ACTION ÉDUCATIVE AU PLUS PRÈS DES JEUNES

La prévention spécialisée est une intervention sociale auprès des jeunes et des familles en difficulté, sans mandat nominatif. Elle repose sur le travail de rue et la présence sociale dans les quartiers pour créer un lien de confiance avec les jeunes éloignés des institutions. L'objectif est de lutter contre la marginalisation, favoriser l'insertion sociale et prévenir les conduites à risque.

Actuellement, dans la Métropole de Lyon, **110 éducateurs interviennent auprès des jeunes de 12 à 21 ans**. En 2023, ils ont accompagné **4 531 jeunes sur 25 communes**. La réforme vise à renforcer cette mission, en abaissant l'âge des publics cibles et en ciblant les quartiers les plus vulnérables.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la prévention spécialisée, la Métropole de Lyon alloue un **budget annuel global de 8,6 millions d'euros, dont 7,3 millions de dotation aux associations habilitées et 1,3 million pour les frais de fonctionnement des équipes métropolitaines d'éducateurs**.

UNE INTERVENTION DÈS L'ÂGE DE 10 ANS POUR FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La principale nouveauté de cette réforme est l'**abaissement de l'âge d'intervention dès 10 ans**, afin de lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire. En 2023, 25 % des interventions des équipes de prévention spécialisée concernaient déjà la persévérance scolaire, et **la part des jeunes de 10-15 ans accompagnés a augmenté de 15 % en 4 ans**. Avec cette refonte, la Métropole souhaite amplifier ces efforts **en renforçant les collaborations avec les écoles primaires et les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+)**. Les éducateurs, présents au plus près des jeunes, pourront ainsi instaurer une relation de confiance dès le plus jeune âge, pour les accompagner dans leur développement et leur réussite éducative.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE AU CŒUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

La nouvelle stratégie de la Métropole recentre l'action des équipes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, où vivent près de 60 000 jeunes âgés de 10 à 25 ans. En 2023, les problématiques d'insertion professionnelle et de logement y étaient particulièrement prégnantes, reflétant des besoins croissants. Les éducateurs de rue ont ainsi accompagné 4 531 jeunes sur l'ensemble du territoire métropolitain, agissant pour briser les dynamiques d'exclusion et renforcer le lien social.

Dorénavant, les **éducateurs interviendront sur les quartiers où le nombre de jeunes est le plus important et les besoins les plus marqués, tout en maintenant une veille active dans les quartiers populaires de la métropole**. Cette priorisation s'accompagnera d'une réorganisation des équipes et d'un partenariat renforcé avec les acteurs locaux pour une action plus cohérente et concertée.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET DIVERSIFIÉ

Cette nouvelle approche vise également à **diversifier les actions et les modalités d'intervention des équipes de prévention spécialisée**. Outre la persévérance scolaire, la prévention s'attachera :

- à soutenir les relations familiales,
- à favoriser l'insertion sociale, médico-sociale et professionnelle,
- et à prévenir les conduites à risque, comme les addictions et les comportements dangereux.

Le travail de rue et la présence sociale régulière demeureront au cœur de l'intervention, avec une attention particulière portée aux jeunes en situation de **décrochage scolaire**.

La prévention spécialisée évoluera également pour mieux répondre aux **nouveaux enjeux, tels que la santé mentale et l'utilisation des outils numériques**. En 2023, des binômes éducatifs dédiés aux 10-15 ans et 16-25 ans ont été expérimentés à Villeurbanne et Lyon 8, permettant d'accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire et d'insertion professionnelle. Ces initiatives seront poursuivies et étendues pour renforcer l'action sur le terrain.

UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE RENFORCÉS

Afin de garantir l'efficacité de cette refonte, la Métropole de Lyon instaure **une nouvelle gouvernance pour la prévention spécialisée. Une commission métropolitaine sera créée, réunissant la Métropole, les communes, l'État et les associations partenaires**, afin de définir les orientations et de suivre les évolutions du dispositif.

Le budget annuel global de la Prévention Spécialisée s'élève à 8,7 millions dont :

- 7 millions de dotation aux associations habilitées,

- 1,7 million pour les frais de fonctionnement des équipes métropolitaines d'éducateurs.

En 2023, les éducateurs de prévention spécialisée ont déjà consacré 29 % de leur temps à la présence sociale dans les quartiers et 27 % à l'accompagnement socio-éducatif individuel. Cette mobilisation sera renforcée grâce à une répartition territoriale plus cohérente et des partenariats accrus, pour permettre aux jeunes d'accéder à des parcours adaptés et de se projeter sereinement dans l'avenir.

Contact presse Métropole de Lyon

Marion Morel – Attachée de presse – marion.morel@grandlyon.com - +33(0)6 77 04 30 39